

# Formations

# Syndicales

# 2018



**FNIC CGT** Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex /Tél. 0155826888 /Fax. 0155826915  
[http: //www.fnic-cgt.fr](http://www.fnic-cgt.fr) /E-mail : [contact@fnic-cgt.fr](mailto:contact@fnic-cgt.fr)



# LA FORMATION SYNDICALE : POUR COMPRENDRE ET AGIR

**G**agner des luttes, résister, revendiquer, proposer des alternatives crédibles, négocier, mener la bataille des idées, convaincre les salariés de rejoindre la CGT : Pour mener à bien ce **tour de force** quotidien réalisé par des milliers de militants CGT, la formation est indispensable.

Personne ne naît avec un drapeau CGT dans la main, tout s'apprend !

Personne n'a la « science infuse », d'autant plus que l'environnement économique, social et juridique évolue en permanence, si bien qu'il est normal qu'un militant CGT doive se former TOUT AU LONG de sa vie militante.

Alors que les dirigeants d'entreprise, les employeurs, DRH et autres contradicteurs avec qui nous devons discuter suivent eux-mêmes des formations de haut niveau pour défendre leurs intérêts, notre engagement CGT exige que la **formation syndicale** soit placée **au cœur de l'activité** régulière de tout syndicat.

La Fédération fait de la question de la formation syndicale une **priorité**, et met tout en œuvre pour proposer une offre de formation de très haute qualité, dans l'objectif de perpétuer une CGT de **combat**, crédible et consciente de la **lutte des classes** permanente dans l'entreprise. Et même si l'expérience du terrain est irremplaçable, **sans formation**, les élus, les militants, les syndiqués n'ont pas toutes les armes indispensables pour mener à bien leur activité.

**Chaque syndicat doit définir un programme permanent de formation.**

L'offre fédérale de formation comprend deux dimensions :

- Des formations syndicales « de fond », dits « modules **longs** » qui durent 5 jours, dans les domaines du comité d'entreprise, du CHSCT, ainsi que les stages syndicaux pour former les militants : vous trouverez ces formations en début de catalogue.

- Des formations **courtes** de 1 à 2 jours sur des sujets spécifiques et ciblés, qui permettent d'avoir les éléments nécessaires sur les sujets précis abordés.

Pour chaque thème, une session annuelle est prévue à Montreuil.

**Chaque formation peut aussi être réalisée au plus près des syndicats, sur les territoires** : contacter la Fédération pour l'organiser. Une session comprend entre 8 et 16 stagiaires. En deçà de 8 inscrits, la session peut être annulée faute de participants (Vous serez alors prévenu) ; au-delà de 16, une autre date sera proposée au cas par cas.

**Pour toute formation, l'inscription auprès de la Fédération est OBLIGATOIRE (voir page suivante).**

Quand une participation financière est indiquée, elle ne couvre que les frais **pédagogiques**, qui correspondent non seulement à l'organisation matérielle de la session de formation, mais aussi à la mobilisation par la FNIC-CGT de moyens politiques et administratifs pour la préparation, le déroulement des stages et la conception des contenus.

La demande de participation financière ne doit pas être **bloquante** pour s'inscrire à un stage syndical.

**En cas de problème, pas d'hésitation pour contacter « votre » Fédération au 01.55.82.68.88.**

A la fin du document se trouvent les **modèles de lettres** et la **procédure** fédérale pour une demande de prise en charge du maintien du salaire, dans le cadre d'un CFESS (congé de formation économique, sociale et syndicale).





# FORMATIONS FNIC

## 2018

JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
L 1	Jour de l'an		J 1		5	J 1		9	D 1	Pâques		M 1	Fête du Travail		V 1	Stage n°9	
M 2		o	V 2			V 2			L 2			M 2			S 2		
M 3			S 3			S 3			M 3			J 3		18	D 3		
J 4		1	D 4			D 4			M 4			V 4			L 4		
V 5			L 5			L 5			J 5		14	S 5			M 5		
S 6			M 6			M 6			V 6			D 6			M 6		
D 7			M 7			M 7			S 7			L 7			J 7	Stage n°7	23
L 8			J 8		6	J 8	Stage n°4	10	D 8			M 8	Victoire 1945		V 8		
M 9			V 9			V 9			L 9			M 9			S 9		
M 10			S 10			S 10			M 10			J 10	Ascension	19	D 10		
J 11		2	D 11			D 11			M 11			V 11			L 11		
V 12			L 12			L 12			J 12	Stage n°11	15	S 12			M 12		
S 13			M 13			M 13	Stage CHSCT niveau 1		V 13			D 13			M 13		
D 14			M 14		7	M 14			S 14			L 14			J 14	Stage n°12	24
L 15			J 15	Stage n°1		J 15		11	D 15			M 15			V 15		
M 16			V 16			V 16			L 16			M 16			S 16		
M 17			S 17			S 17			M 17			J 17	Stage n°3	20	D 17		
J 18	Stage n°17	3	D 18			D 18			M 18			V 18			L 18		
V 19			L 19			L 19			J 19	Stage n°6	16	S 19			M 19		
S 20			M 20			M 20			V 20			D 20	Pentecôte		M 20		
D 21			M 21			M 21			S 21			L 21			J 21	Stage n°8	25
L 22	Stage CE niveau 1		J 22	Stage n°15	8	J 22	Stage n°2	12	D 22			M 22			V 22		
M 23			V 23			V 23			L 23			M 23			S 23		
M 24			S 24			S 24			M 24			J 24	Stage n°10	21	D 24		
J 25		4	D 25			D 25	heure d'été +1h		M 25			V 25			L 25		
V 26			L 26			L 26			J 26	Stage n°5	17	S 26			M 26		
S 27			M 27			M 27	Stage syndical niveau 1		V 27			D 27	Fête des mères		M 27		26
D 28			M 28			M 28			S 28			L 28			J 28	Stage n°21	
L 29			J 29			J 29		13	D 29			M 29			V 29		
M 30			V 30			V 30			L 30			M 30			S 30		
M 31						S 31						J 31	Stage n°9	22			
Zone A : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg Zone C : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles																	
JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE		
D 1			M 1			S 1			L 1			J 1	Toussaint	44	S 1		
L 2			J 2		31	D 2			M 2			V 2			D 2		
M 3			V 3			L 3			M 3			S 3			L 3		
M 4			S 4			M 4			J 4	Stage n°16	40	D 4			M 4		
J 5		27	D 5			M 5			V 5			L 5			M 5		
V 6			L 6			J 6		36	S 6			M 6			J 6		49
S 7			M 7			V 7			D 7			M 7			V 7		
D 8			M 8			S 8			L 8			J 8	Stage n°18	45	S 8		
L 9			J 9		32	D 9			M 9			V 9			D 9		
M 10			V 10			L 10			M 10			S 10			L 10		
M 11			S 11			M 11	Stage CE niveau 2		J 11		41	D 11	Armistice 1918		M 11		
J 12		28	D 12			M 12			V 12			L 12			M 12		
V 13			L 13			J 13		37	S 13			M 13			J 13		50
S 14	Fête nationale		M 14			V 14			D 14			M 14		46	V 14		
D 15			M 15	Assomption		S 15			L 15	Stage CHSCT n°2		J 15			S 15		
L 16			J 16		33	D 16			M 16			V 16			D 16		
M 17			V 17			L 17			M 17			S 17			L 17		
M 18		29	S 18			M 18			J 18		42	D 18			M 18		
J 19			D 19			M 19			V 19			L 19			M 19		
V 20			L 20			J 20	Stage n°13	38	S 20			M 20			J 20		51
S 21			M 21			V 21			D 21			M 21			V 21		
D 22			M 22			S 22			L 22			J 22	Stage n°20	47	S 22		
L 23			J 23		34	D 23			M 23			V 23			D 23		
M 24			V 24			L 24			M 24			S 24			L 24		
M 25			S 25			M 25	Stage syndical n°2		J 25	Stage n°14	43	D 25			M 25	Noël	
J 26		30	D 26			M 26			V 26			L 26			M 26		
V 27			L 27			J 27		39	S 27			M 27			J 27		52
S 28			M 28			V 28			D 28	heure d'hiver -1h		M 28			V 28		
D 29			M 29			S 29			L 29			J 29	Stage n°19	48	S 29		
L 30			J 30		35	D 30			M 30			V 30			D 30		
M 31			V 31						M 31						L 31		
Zone A : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg Zone C : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles																	

Mise à jour du 8 juin 2017

# SOMMAIRE

<b>Modules longs</b>		Stage n° 9 : Formation d'animateurs	P. 20
Stage syndical <b>niveau 1</b>	P. 6	Stage n° 10 : Secrétaire du CE	P. 21
Stage syndical <b>niveau 2</b>	P. 7	Stage n° 11 : La base de données unique	P. 22
Stage CHSCT <b>niveau 1</b>	P. 8	Stage n° 12 : Droits et prérogatives du CE	P. 23
Stage CHSCT <b>niveau 2</b>	P. 9	Stage n° 13 : Trésorier du CE	P. 24
Stage comité d'entreprise <b>niveau 1</b>	p. 10	Stage n° 14 : Les 3 consultations annuelles du CE	P. 25
Stage comité d'entreprise <b>niveau 2</b>	P. 11	Stage n° 15 : Le délégué du personnel	P. 26
<b>Modules courts</b>		Stage n° 16 : Santé/Sécurité au travail : les conceptions CGT	P. 27
Stage n° 1 : Accueil nouveau syndiqué	P. 12	Stage n° 17 : L'élu au CHST	P. 28
Stage n° 2 : Comment faire fonctionner un syndicat. Secrétaire de syndicat	P. 13	Stage n° 18 : Le secrétaire du CHSCT	P. 29
Stage n° 3 : Trésorier du syndicat	P. 14	Stage n° 19 : L'accident du travail	P. 30
Stage n° 4 : Délégué syndical	P. 15	Stage n° 20 : La maladie professionnelle	P. 31
Stage n° 5 : S'exprimer à l'oral, à l'écrit	P. 16	Stage n° 21 : Les risques sociaux organisationnels, dits « RPS »	P. 32
Stage n° 6 : Organisation d'un conflit. La grève	P. 17	Stage n° 22 : Santé et précarité : la sous-traitance	P. 33
Stage n° 7 : Les élections professionnelles	P. 18	Stage n° 23 : Les risques dits « industriels technologiques, majeurs »	P. 34
Stage n° 8 : Le salaire socialisé	P. 19	<i>Procédure et modèles de lettres d'absence</i>	<i>P. 35-39</i>



## INSCRIPTION FORMATION SYNDICALE

Je souhaite m'inscrire au stage : .....

date du stage : .....

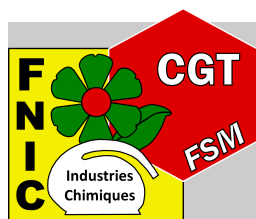
NOM Prénom

SYNDICAT




Mail perso.

A retourner à la FNIC CGT - Case 429 - 263, rue de Paris, 93514 Montreuil cedex -  
fax : 01.55.82.69.15 – e-mail : [contact@fnic-cgt.fr](mailto:contact@fnic-cgt.fr)



## Modules longs Formation syndicale



# STAGE SYNDICAL NIVEAU 1

### **Objectifs :**

- ◇ Acquérir une formation de base pour exercer une activité militante CGT dans l'entreprise

### **Programme :**

- ◇ **1er jour :** Accueil, le syndicalisme d'hier à aujourd'hui, le contexte économique et social actuel.
- ◇ **2e jour :** Les notions économiques essentielles. Nos revendications, de l'individuel au collectif. La grille de classifications.
- ◇ **3e jour :** Rôle et fonctionnement du syndicat. Les IRP, outils du syndicat.
- ◇ **4e jour :** L'activité syndicale. La bataille idéologique. La protection sociale.
- ◇ **5e jour :** Mise en commun des acquis, clôture.

**Durée :** 5 jours

**Lieu :** Montreuil + en régions  
(nous consulter)

**Date :** 26 au 30/03/2018

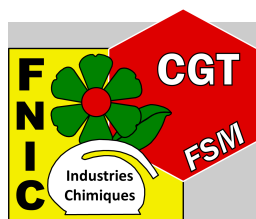
**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

### **Pour qui :**

Les adhérents et nouveaux adhérents CGT

### **Niveau de connaissances préalables :**

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.



## Modules longs Formation syndicale



# STAGE SYNDICAL NIVEAU 2

### **Objectifs :**

- ◇ Identifier et maîtriser les outils nécessaires à une activité syndicale CGT ;
- ◇ Construire et faire vivre une CGT efficace et combative.

### **Programme :**

- ◇ **1er jour :** Accueil, présentation, les attentes. Évolutions économiques et sociales sur les 40 dernières années (mondialisation, crises financières, impact des choix politiques et capitalistes sur le monde du travail).
- ◇ **2e jour :** De la création de la valeur ajoutée à la crise du système capitaliste. Les politiques patronales. Les gouvernements au service du patronat.
- ◇ **3e jour :** Évolution du monde salarial, les classes sociales, la lutte de classe. La CGT, ses structures, l'activité du syndicat et de ses responsables. La syndicalisation en France et en Europe. La bataille idéologique, les tactiques de luttes.
- ◇ **4e jour :** Le cahier de revendications, comment on le construit, on le fait voir avant, pendant et après les négociations ? Le droit et la liberté syndicale.
- ◇ **5e jour :** Bilan & évaluation du stage.

**Durée :** 5 jours

**Lieu :** Montreuil + en régions  
(nous consulter)

**Dates :** 24 au 28/09/2018

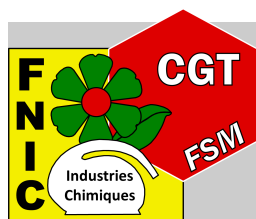
**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

### **Pour qui :**

Les militants de la CGT, les responsables syndicaux

### **Niveau de connaissances préalables :**

Stage syndical niveau 1.



## Modules longs Formation CHSCT



### STAGE CHSCT NIVEAU 1

#### **Objectifs :**

- ◇ Connaître le rôle et les prérogatives du CHSCT, suite aux dernières évolutions législatives
- ◇ Exercer pleinement son mandat d' élu au CHSCT
- ◇ Savoir réagir en cas d'accident du travail, en cas de maladie professionnelle
- ◇ Acquérir les notions de base de la prévention

#### **Programme :**

- ◇ **1er jour :** Qu'est ce que le travail ? Travail/santé/prévention. CHSCT.E/Direction : bien différencier les rôles.
- ◇ **2e jour :** Pouvoirs et prérogatives.
- ◇ **3e jour :** Comment traiter syndicalement un accident ? Que faire en cas d'accident ? Les risques psychosociaux.
- ◇ **4e jour :** Comment identifier une maladie professionnelle ? Comment la faire reconnaître ? Que sont les troubles musculo-squelettiques ? La prévention.
- ◇ **5e jour :** CHSCT.E et action revendicative. Évaluation du stage. Clôture.

**Durée :** 5 jours

**Lieu** <sup>2</sup> : Montreuil (93)

**Date :** 12 au 16/03/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

#### **Pour qui :**

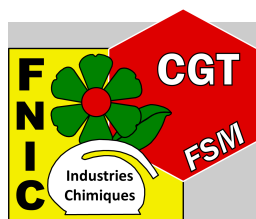
Les membres ou futurs membres du CHSCT

#### **Niveau de connaissances préalables :**

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

<sup>1</sup> Couvre uniquement les frais pédagogiques et la restauration du midi. Ce tarif est réglementé, pris en charge par l'employeur pour les stagiaires membres du CHSCT. Ne couvre pas le salaire des stagiaires, le transport, l'hébergement ni la restauration du soir qui doivent aussi être pris en charge par l'employeur pour les membres du CHSCT.

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.



## Modules longs Formation CHSCT



### STAGE CHSCT NIVEAU 2

#### **Objectifs :**

- ◇ Approfondir ses pratiques sur le fonctionnement du CHSCT
- ◇ Actualiser ses connaissances sur les évolutions de réglementation
- ◇ Maîtriser la démarche de prévention

#### **Programme :**

- ◇ **1er jour :** Les conditions de travail dans l'histoire, les pôles d'activité, la sous-traitance.
- ◇ **2e jour :** La finalité de l'entreprise et le lien avec le CHSCT. Sous-traitance et activité CHSCT.
- ◇ **3e jour :** Maladies professionnelles, enjeux de la reconnaissance. Les organismes de prévention..
- ◇ **4e jour :** Évaluation des risques. Décret de 92, loi Bachelot, ATEX, enjeux de l'expertise
- ◇ **5e jour :** CHSCT/action revendicative

**Durée :** 5 jours

**Lieu**<sup>2</sup> : Montreuil (93)

**Date :** 15 au 19/10/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

#### **Pour qui :**

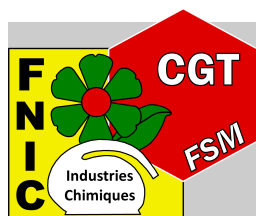
Les membres du CHSCT

#### **Niveau de connaissances préalables :**

Stage CHSCT niveau 1.

<sup>1</sup> Couvre uniquement les frais pédagogiques et la restauration du midi. Ce tarif est réglementé, pris en charge par l'employeur pour les stagiaires membres du CHSCT. Ne couvre pas le salaire des stagiaires, le transport, l'hébergement ni la restauration du soir qui doivent aussi être pris en charge par l'employeur pour les membres du CHSCT.

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.



## Modules longs Formation CE



# STAGE COMITÉ D'ENTREPRISE NIVEAU 1

### **Objectifs :**

- ◇ Connaître l'historique, le rôle et les prérogatives du CE, suite aux dernières évolutions législatives
- ◇ Exercer pleinement son mandat d'élu du CE
- ◇ Savoir lire et interpréter les comptes d'une entreprise
- ◇ Acquérir les notions de base pour la gestion des activités sociales

### **Programme :**

- ◇ **1er jour :** Historique des CE - Le rôle et la place des CE/Comité de groupe/Comité européen
- ◇ **2e jour :** Pouvoirs et prérogatives du comité d'entreprise. Exercice du droit d'alerte.
- ◇ **3e jour :** Le bilan d'entreprise. Le compte de résultat. Le salaire socialisé.
- ◇ **4e jour :** Notions fondamentales sur les activités sociales. Le budget. Le tourisme social. Nos revendications.
- ◇ **5e jour :** Le CE outil du syndicat. Évaluation du stage. Clôture.

**Durée :** 5 jours

**Lieu** <sup>2</sup> : Montreuil (93)

**Date :** 22 au 26/01/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

### **Pour qui :**

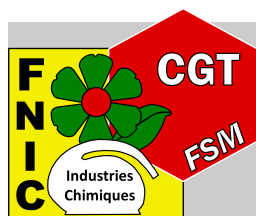
Les candidats et élus au comité d'établissement, comité d'entreprise, comité central d'entreprise

### **Niveau de connaissances préalables :**

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

<sup>1</sup> Ne couvre que les frais pédagogiques et le repas du midi. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration du soir, hébergement), qui sont à la charge du CE, ni le salaire des stagiaires, pris en charge par l'employeur pour les membres du CE.

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT



## Modules longs Formation CE



# STAGE COMITÉ D'ENTREPRISE NIVEAU 2

### **Objectifs :**

- ◇ Comprendre le fonctionnement du CE en tant qu'organe de contrôle économique de l'entreprise
- ◇ Assumer pleinement et efficacement son mandat d'élu au CE par une revue détaillée des prérogatives.
- ◇ Maîtriser l'analyse CGT du compte de résultat de l'entreprise
- ◇ Savoir placer l'entreprise dans son environnement économique et territorial
- ◇ Stage mis à jour suite aux dernières évolutions législatives

### **Programme :**

- ◇ **1er jour :** Évolution du capitalisme, mondialisation. De l'entreprise à la multinationale, CE/CCE/Comité de groupe, outil du syndicat.
- ◇ **2e jour :** Les indicateurs économiques de l'entreprise, les comptes de résultat.
- ◇ **3e jour :** Pouvoirs, prérogatives, les critères de gestion, rôle social de l'entreprise.
- ◇ **4e jour :** Place économique de l'entreprise dans les localités, les filières de production.
- ◇ **5e jour :** La CGT du local à l'international, la responsabilité CGT dans son activité internationale au travers des IRP.

**Durée :** 5 jours

**Lieu**<sup>2</sup> : Montreuil (93)

**Date :** 10 au 14/09/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

### **Pour qui :**

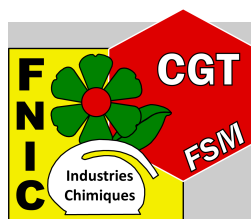
Les candidats et élus au comité d'établissement, comité d'entreprise, comité central d'entreprise

### **Niveau de connaissances préalables :**

Stage CE niveau 1

<sup>1</sup> Ne couvre que les frais pédagogiques et le repas du midi. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration du soir, hébergement), qui sont à la charge du CE, ni le salaire des stagiaires, pris en charge par l'employeur pour les membres du CE.

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT



## Modules courts Formation syndicale



Fiche  
STAGE N°1

# ORGANISER UN STAGE D'ACCUEIL NOUVEAU SYNDIQUÉ

### **Objectifs :**

Fournir aux syndicats les principes et outils pour une formation d'accueil aux nouveaux syndiqués.

### **Programme :**

Le stage d'accueil comprend :

- ◇ Identité, valeurs et histoire de la CGT,
- ◇ Fonctionnement d'un syndicat CGT,
- ◇ Principes de fonctionnement des IRP : Délégués du personnel, Comité d'Entreprise, CHSCT.

**Durée :** 1 jour

**Lieu** <sup>2</sup>: Montreuil (93)

**Date :** 15/02/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

### **Pour qui :**

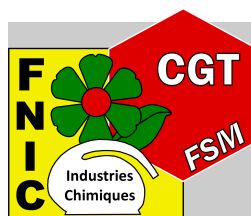
Tout militant en charge d'accueillir de nouveaux adhérents.

### **Niveau de connaissances préalables :**

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

<sup>1</sup> Ne couvre que les frais pédagogiques. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration, hébergement). Le salaire des stagiaires est maintenu dans le cadre d'un CFESS (voir page 35).

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.



## Modules courts Formation syndicale



Fiche  
STAGE N°2

# COMMENT FAIRE FONCTIONNER UN SYNDICAT. SECRÉTAIRE DE SYNDICAT

### Objectifs :

- ◇ Faire fonctionner un syndicat CGT,
- ◇ Savoir animer une équipe syndicale,
- ◇ Organiser et répartir le travail syndical,
- ◇ Organiser les débats avec les salariés,
- ◇ Préparer les réunions,
- ◇ La formation syndicale.

### Programme :

- ◇ Un syndicat, c'est quoi ?
- ◇ Les grandes règles de fonctionnement d'un syndicat. Droits et devoirs.
- ◇ Comment faire vivre un syndicat ?
- ◇ Le rapport aux salariés, la collecte des revendications, leur structuration, la lutte.
- ◇ Exemple d'une réunion de bureau syndical, de commission exécutive.- Le travail syndical.
- ◇ Liens entre mandats syndicaux et mandats électifs.
- ◇ Les structures de la CGT.

Durée : 2 jours

Lieu <sup>2</sup> : Montreuil (93)

Date : 22 et 23/03/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

### Pour qui :

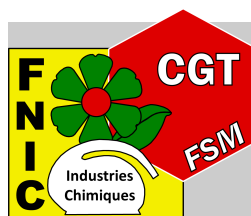
Responsables du syndicat, Mandatés syndicaux, Secrétaire et secrétaire adjoint de syndicat.

### Niveau de connaissances préalables :

Stage syndical niveau 1

<sup>1</sup> Ne couvre que les frais pédagogiques. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration, hébergement). Le salaire des stagiaires est maintenu dans le cadre d'un CFESS (voir page 35).

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT



## Modules courts Formation syndicale



Fiche  
STAGE N°3

# TRESORIER DU SYNDICAT

### Objectifs :

- ◇ Acquérir la maîtrise de la fonction de trésorier d'un syndicat CGT,
- ◇ Connaître l'outil d'aide comptable FNIC-CGT.

### Programme :

- ◇ Quelles sont les fonctions du trésorier. Les principes d'une politique financière CGT.
- ◇ Les obligations comptables d'un syndicat. Maîtriser l'outil informatique fédéral d'aide à la comptabilité syndicale.
- ◇ La syndicalisation, source de l'indépendance financière et politique du syndicat.
- ◇ La cotisation syndicale : A quoi ça sert. Son montant. Comment la prélever. Le régime fiscal de la cotisation.
- ◇ Le reversement des cotisations.
- ◇ Cogitel et Cogetise : Deux outils complémentaires.
- ◇ Eléments pour établir un budget et construire une politique financière répondant aux objectifs et aux orientations du syndicat.

Durée : 2 jours

Lieu <sup>2</sup>: Montreuil (93)

Date : 17 et 18/05/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

### Pour qui :

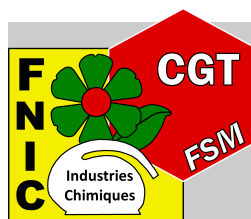
Trésorier et trésorier adjoint de syndicat

### Niveau de connaissances préalables :

Stage syndical niveau 1

<sup>1</sup> Ne couvre que les frais pédagogiques. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration, hébergement). Le salaire des stagiaires est maintenu dans le cadre d'un CFESS (voir page 35).

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT



## Modules courts Formation syndicale



Fiche  
STAGE N°4

### DELEGUE SYNDICAL

#### Objectifs :

- ◇ Maîtriser les éléments de base du rôle et des droits des délégués syndicaux.
- ◇ Maîtriser les éléments de base de la négociation collective.

#### Programme :

- ◇ Être délégué syndical CGT, c'est quoi. Mandat et délégation de pouvoir.
- ◇ Comprendre comment est structurée la CGT.
- ◇ La désignation du délégué syndical, du délégué syndical central.
- ◇ Rôle du délégué syndical.
- ◇ Les moyens du délégué syndical.
- ◇ Principes CGT de la négociation collective

Durée : 1 jour

Lieu <sup>2</sup>: Montreuil (93)

Date : 8/03/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

#### Pour qui :

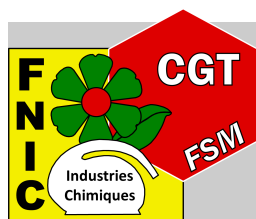
Délégué syndical, futur délégué syndical et délégué syndical central

#### Niveau de connaissances préalables :

Stage syndical niveau 1

<sup>1</sup> Ne couvre que les frais pédagogiques. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration, hébergement). Le salaire des stagiaires est maintenu dans le cadre d'un CFESS (voir page 35).

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT



## Modules courts Formation syndicale



Fiche  
STAGE N°5

# S'EXPRIMER À L'ORAL, À L'ÉCRIT

### Objectifs :

- ◇ Comprendre les principes d'une bonne expression orale,
- ◇ Acquérir et perfectionner la communication écrite indispensable à un militant CGT.

### Programme :

- ◇ Principes généraux de la communication écrite ,
- ◇ Rédiger un tract, un communiqué de presse, un compte-rendu de réunion syndicale et de négociation, un PV de réunion d'instance et un courrier,
- ◇ Communication orale : prendre la parole en public et en réunion,
- ◇ Déjouer les pièges des médias en situation de crise

Durée : 2 jours

Lieu<sup>2</sup> : Montreuil (93)

Date : 26 et 27/04/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

### Pour qui :

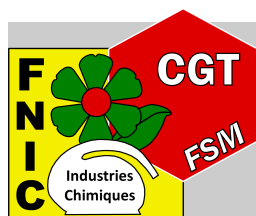
Tous les syndiqués et militants

### Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

<sup>1</sup> Ne couvre que les frais pédagogiques. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration, hébergement). Le salaire des stagiaires est maintenu dans le cadre d'un CFESS (voir page 35).

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT



## Modules courts Formation syndicale



Fiche  
STAGE N°6

# ORGANISATION D'UN CONFLIT LA GRÈVE

### Objectifs :

- ◇ La grève : Pourquoi ? Quand ? Comment ?

### Programme :

- ◇ Pourquoi faire grève ?
- ◇ Les différentes expressions du rapport de forces. Négocier ou agir ?
- ◇ Bref historique de la grève
- ◇ La grève et la question du droit. Bases juridiques actuelles.
- ◇ Comment organiser une grève (dont liens avec les structures CGT) :
  - ⇒ Préparation,
  - ⇒ Déclenchement,
  - ⇒ conduite,
  - ⇒ sortir de la grève.
- ◇ La grève vue de l'employeur.
- ◇ Grève et renforcement.

Durée : 1 jour

Lieu <sup>2</sup>: Montreuil (93)

Date : 19/04/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

### Pour qui :

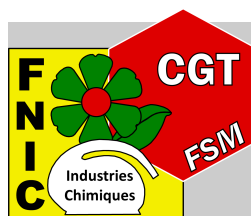
Tous les syndiqués et militants

### Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

<sup>1</sup> Ne couvre que les frais pédagogiques. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration, hébergement). Le salaire des stagiaires est maintenu dans le cadre d'un CFESS (voir page 35).

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT



## Modules courts Formation syndicale



Fiche  
STAGE N°7

# LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES

### Objectifs :

- ◇ Comprendre le fonctionnement des élections pour les réussir,
- ◇ Comment les préparer,
- ◇ Négocier le protocole pré-électoral,
- ◇ Assurer le dépouillement, calculer les résultats, rédiger le procès-verbal.

### Programme :

- ◇ Des élections professionnelles : pour quoi faire ?
- ◇ Calendrier,
- ◇ Les listes de candidature,
- ◇ La propagande électorale,
- ◇ Le protocole d'accord pré-électoral.
- ◇ Les opérations de vote. Le vote électronique. Le vote par correspondance,
- ◇ Calculer les résultats,
- ◇ Rédiger et transmettre les procès-verbaux,
- ◇ Audience électorale et représentativité,
- ◇ Le contentieux électoral.

Durée : 1 jour

Lieu <sup>2</sup> : Montreuil (93)

Date : 7/06/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

### Pour qui :

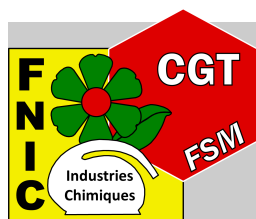
Tous les syndiqués et les candidats aux élections professionnelles

### Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

<sup>1</sup> Ne couvre que les frais pédagogiques. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration, hébergement). Le salaire des stagiaires est maintenu dans le cadre d'un CFESS (voir page 35).

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT



## Modules courts Formation syndicale



Fiche  
STAGE N°8

# LE SALAIRE SOCIALISÉ

### Objectifs :

- ◇ Maîtriser les questions relatives au salaire,
- ◇ Savoir argumenter sur ses enjeux,
- ◇ Comprendre la feuille de paie.

### Programme :

- ◇ Son histoire,
- ◇ Ce qu'est le salaire. Ce qu'il "n'est pas",
- ◇ Savoir décrypter la grille fédérale,
- ◇ Le salaire est-il un coût ? Partage de la valeur ajoutée entre salaire et profit,
- ◇ Quelques rappels sur la feuille de paie,
- ◇ Pourquoi et comment augmenter les salaires ?

Durée : 1 jour

Lieu <sup>2</sup> : Montreuil (93)

Date : 21/06/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

### Pour qui :

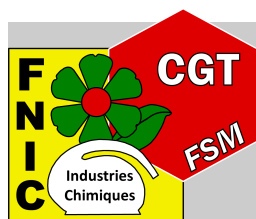
Elus mandatés et militants CGT.

### Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

<sup>1</sup> Ne couvre que les frais pédagogiques. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration, hébergement). Le salaire des stagiaires est maintenu dans le cadre d'un CFESS (voir page 35).

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT



## Modules courts Formation syndicale



Fiche  
STAGE N°9

# FORMATION D'ANIMATEURS

### Objectifs :

- ◇ Etre en capacité d'assurer l'animation des formations de la FNIC-CGT en s'appuyant sur la démarche pédagogique CGT en harmonie avec sa démarche syndicale.

### Programme :

- ◇ Objectifs de formation du stage, progression pédagogique / Accueil en formation et ouverture de stage
- ◇ Notre démarche pédagogique CGT
- ◇ Préparer et animer un thème dans un stage
- ◇ La communication dans l'animation d'un stage
- ◇ Objectifs de formation et évaluations

Durée : 2 jours

Lieu<sup>1</sup> : Montreuil (93)

Date : 31/05 et 1/06/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

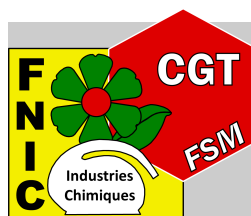
### Pour qui :

Les animateurs et futurs animateurs de stages syndicaux

### Niveau de connaissances préalables :

Exercice préalable d'une responsabilité syndicale

<sup>1</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT



## Modules courts Formation CE



Fiche  
STAGE N°10

# SECRÉTAIRE DU CE

### **Objectifs :**

- ◇ Bien connaître les prérogatives et le fonctionnement du CE ;
- ◇ Maîtriser l'ordre du jour, le procès-verbal ;
- ◇ Situer la place du Secrétaire du CE ;
- ◇ Savoir animer le Comité d'Entreprise.

### **Programme :**

- ◇ Rappel sur le Comité d'Entreprise, ses prérogatives ;
- ◇ Désignation du Secrétaire du CE ;
- ◇ La répartition des rôles : Secrétaire de CE et autres membres, syndicat, président du CE, salariés ;
- ◇ Etablir l'ordre du jour ;
- ◇ Animer une réunion ;
- ◇ Rédaction et diffusion des procès-verbaux ;
- ◇ Les moyens à disposition ;
- ◇ Notions sur les activités sociales et culturelles ;

**Durée :** 2 jours

**Lieu<sup>2</sup> :** Montreuil (93)

**Date :** 24 et 25/05/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

### **Pour qui :**

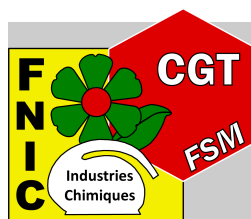
Secrétaire ou futur secrétaire de CE

### **Niveau de connaissances préalables :**

Stage CE niveau 1

<sup>1</sup> Ne couvre que les frais pédagogiques et le repas du midi. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration du soir, hébergement), qui sont à la charge du CE, ni le salaire des stagiaires, pris en charge par l'employeur pour les membres du CE.

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT



## Modules courts Formation CE



Fiche  
STAGE N°11

# LA BASE DE DONNÉES UNIQUE (BDES)

### Objectifs :

- ◇ Comprendre et utiliser la base de données économiques et sociales.

### Programme :

- ◇ La BDES et le rôle économique du CE ;
- ◇ La mise en place de la BDES ;
- ◇ Le contenu de la BDES ;
- ◇ L'accès aux informations. La confidentialité ;
- ◇ Impact sur les informations / consultations du CE / sur les expertises ;
- ◇ Analyse et exploitation CGT des données de la BDES.

Durée : 1 jour

Lieu <sup>2</sup>: Montreuil (93)

Date : 12/04/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

### Pour qui :

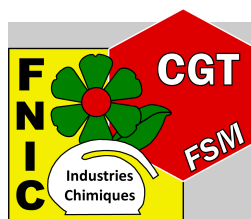
Elus du CE

### Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

<sup>1</sup> Ne couvre que les frais pédagogiques et le repas du midi. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration du soir, hébergement), qui sont à la charge du CE, ni le salaire des stagiaires, pris en charge par l'employeur pour les membres du CE.

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT



## Modules courts Formation CE



Fiche  
STAGE N°12

# DROITS ET PRÉROGATIVES DU CE

### **Objectifs :**

- ◇ Identifier le rôle du CE dans l'entreprise ;
- ◇ Son fonctionnement, ses priorités.

### **Programme :**

- ◇ Son histoire ;
- ◇ Un Comité d'Entreprise, c'est quoi ?
- ◇ Pouvoirs et prérogatives du CE ;
- ◇ Notions sur les activités sociales et culturelles ;
- ◇ Lien avec le syndicat.

**Durée :** 1 jour

**Lieu** <sup>2</sup>: Montreuil (93)

**Date :** 14/06/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

### **Pour qui :**

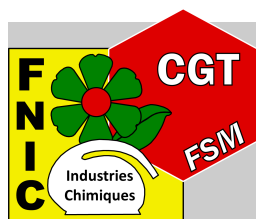
Elus du CE

### **Niveau de connaissances préalables :**

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

<sup>1</sup> Ne couvre que les frais pédagogiques et le repas du midi. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration du soir, hébergement), qui sont à la charge du CE, ni le salaire des stagiaires, pris en charge par l'employeur pour les membres du CE.

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT



## Modules courts Formation CE



Fiche  
STAGE N°13

### TRÉSORIER DU CE

#### **Objectifs :**

- ◇ Identifier les missions du trésorier du CE ;
- ◇ Acquérir les notions de base en trésorerie du CE ;
- ◇ Gérer le budget de fonctionnement et d'activités sociales et culturelles.

#### **Programme :**

- ◇ Rappel sur le Comité d'Entreprise, ses prérogatives . Lien avec le syndicat ;
- ◇ La répartition des rôles : Secrétaire de CE, Trésorier, Syndicat, Président du CE, salariés.
- ◇ Droits et obligations du CE en matière financière. Transparence financière ;
- ◇ Gérer politiquement un budget. Les règles en la matière ;
- ◇ La comptabilité du Comité ;
- ◇ Les moyens à disposition : délégation, formation, déplacement, expertise.

**Durée :** 2 jours

**Lieu <sup>2</sup> :** Montreuil (93)

**Date :** 20 et 21/09/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

#### **Pour qui :**

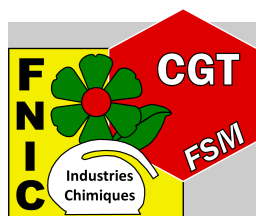
Trésorier et trésorier adjoint du CE

#### **Niveau de connaissances préalables :**

Stage CE niveau 1

<sup>1</sup> Ne couvre que les frais pédagogiques et le repas du midi. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration du soir, hébergement), qui sont à la charge du CE, ni le salaire des stagiaires, pris en charge par l'employeur pour les membres du CE.

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT



## Modules courts Formation CE



Fiche  
STAGE N°14

# LES 3 CONSULTATIONS ANNUELLES DU COMITÉ D'ENTREPRISE (SUITE LOI REBSAMEN)

### Objectifs :

- ◇ Connaître les prérogatives du Comité d'Entreprise.
- ◇ Maîtriser les principes de l'information/consultation du Comité d'Entreprise
- ◇ Les informations/consultations du Comité d'Entreprise de l'entreprise depuis la loi Rebsamen.

### Programme :

- ◇ Son histoire ;
- ◇ Le comité d'entreprise, instance de contrôle économique de l'entreprise ;
- ◇ Eléments sur la base de données (BDES) ;
- ◇ Connaître les modalités de consultation. Les délais préfix.
- ◇ Possibilité d'adaptation par accord d'entreprise.
- ◇ Quand peut-on recourir à un expert ? Qui finance ?
- ◇ Articulation de la remise d'avis CHSCT/CE ;
- ◇ Lien avec le syndicat.

Durée : 1 jour

Lieu <sup>2</sup>: Montreuil (93)

Date : 25/10/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

### Pour qui :

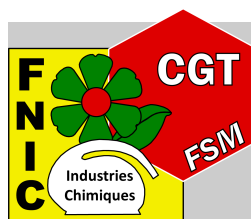
Elus du CE ou membres de la commission économique.

### Niveau de connaissances préalables :

Stage CE niveau 1

<sup>1</sup> Ne couvre que les frais pédagogiques et le repas du midi. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration du soir, hébergement), qui sont à la charge du CE, ni le salaire des stagiaires, pris en charge par l'employeur pour les membres du CE.

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT



## Modules courts Formation DP



Fiche  
STAGE N°15

# LE DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL

### **Objectifs :**

- ◇ Défendre les salariés et obtenir des droits nouveaux ;
- ◇ Connaître les droits et pouvoirs des DP ;
- ◇ Préparer les réunions de DP, y participer.

### **Programme :**

- ◇ Historique rapide des Délégués du Personnel ;
- ◇ Rôle des différents acteurs ;
- ◇ Les moyens du DP ;
- ◇ Les réunions de DP ;
- ◇ Délit d'entrave. Protection juridique.
- ◇ Comment passer de la revendication individuelle à la revendication collective ?

**Durée :** 1 jour

**Lieu <sup>2</sup> :** Montreuil (93)

**Date :** 22/02/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

### **Pour qui :**

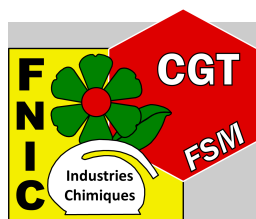
Syndiqués, candidats ou élus délégués du personnel

### **Niveau de connaissances préalables :**

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

<sup>1</sup> Ne couvre que les frais pédagogiques. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration, hébergement). Le salaire des stagiaires est maintenu dans le cadre d'un CFESS (voir page 35).

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT



## Modules courts Formation CHSCT



Fiche  
STAGE N°16

# SANTÉ/SÉCURITÉ AU TRAVAIL : LES CONCEPTIONS CGT

### **Objectifs :**

- ◇ Identifier les différentes approches de santé et sécurité au travail ;
- ◇ Connaître les obligations légales et les responsabilités de l'entreprise
- ◇ Rôle et mission du CHSCT.

### **Programme :**

- ◇ Différentes approches de la santé et de la sécurité au travail,
- ◇ Les nouvelles formes d'exploitation de la main d'œuvre,
- ◇ Les obligations de l'entreprise,
- ◇ Le statut et la mission du CHSCT en matière de santé au travail.

**Durée :** 1 jour

**Lieu** <sup>2</sup>: Montreuil (93)

**Date :** 4/10/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

### **Pour qui :**

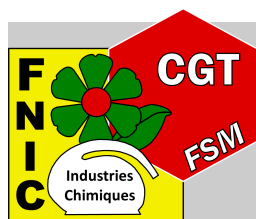
Elus au CHSCT  
Délégués du personnel

### **Niveau de connaissances préalables :**

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

<sup>1</sup> Couvre uniquement les frais pédagogiques et la restauration du midi. Ce tarif est réglementé, pris en charge par l'employeur pour les stagiaires membres du CHSCT. Ne couvre pas le salaire des stagiaires, le transport, l'hébergement ni la restauration du soir qui doivent aussi être pris en charge par l'employeur pour les membres du CHSCT.

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.



## Modules courts Formation CHSCT



Fiche  
STAGE N°17

### L'ÉLU AU CHSCT

#### Objectifs :

- ◇ Maîtriser le rôle et les missions d'un élu au CHSCT.

#### Programme :

- ◇ Le CHSCT et ses élus, outil du syndicat.
- ◇ La désignation des membres du CHSCT,
- ◇ Rôle et prérogatives des élus du CHSCT.

Durée : 1 jour

Lieu<sup>2</sup> : Montreuil (93)

Date : 18/01/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

#### Pour qui :

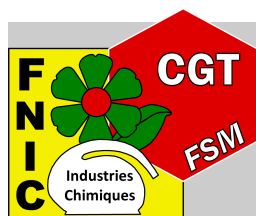
Les élus ou futurs élus au CHSCT

#### Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

<sup>1</sup> Couvre uniquement les frais pédagogiques et la restauration du midi. Ce tarif est réglementé, pris en charge par l'employeur pour les stagiaires membres du CHSCT. Ne couvre pas le salaire des stagiaires, le transport, l'hébergement ni la restauration du soir qui doivent aussi être pris en charge par l'employeur pour les membres du CHSCT.

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.



## Modules courts Formation CHSCT



Fiche  
STAGE N°18

# LE SECRÉTAIRE DU CHSCT

### **Objectifs :**

- ◇ Identifier et assurer les missions du secrétaire de CHSCT ;
- ◇ Savoir élaborer un ordre du jour et rédiger les PV ;
- ◇ Savoir animer l'activité du CHSCT.

### **Programme :**

- ◇ L'élection du secrétaire,
- ◇ Le secrétaire, interlocuteur pour tout le CHSCT,
- ◇ La coordination avec l'organisation syndicale,
- ◇ La négociation de l'ordre du jour,
- ◇ Le CHSCT extraordinaire,
- ◇ Rédaction, rôle, diffusion du PV de CHSCT,
- ◇ Les archives du CHSCT, leur utilité à long terme.

**Durée :** 2 jours

**Lieu**<sup>2</sup> : Montreuil (93)

**Date :** 8 et 9/11/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

### **Pour qui :**

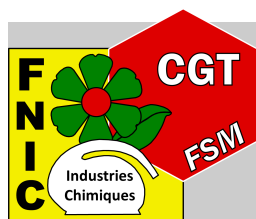
Les secrétaires et futurs secrétaires du CHSCT

### **Niveau de connaissances préalables :**

Stage CHSCT niveau 1

<sup>1</sup> Couvre uniquement les frais pédagogiques et la restauration du midi. Ce tarif est réglementé, pris en charge par l'employeur pour les stagiaires membres du CHSCT. Ne couvre pas le salaire des stagiaires, le transport, l'hébergement ni la restauration du soir qui doivent aussi être pris en charge par l'employeur pour les membres du CHSCT.

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.



## Modules courts Formation CHSCT



Fiche  
STAGE N°19

# L'ACCIDENT DE TRAVAIL

### Objectifs :

- ◇ Savoir ce qu'il faut faire en cas d'accident ;
- ◇ Déclarer un accident du travail ;
- ◇ Contrer les stratégies de camouflage et de contestation des employeurs ;
- ◇ Connaître les voies de recours.

### Programme :

- ◇ Définition de l'accident de travail et l'accident de trajet,
- ◇ Comment traiter syndicalement un accident du travail,
- ◇ Le rôle du CHSCT.
- ◇ Les voies de recours.

Durée : 1 jour

Lieu <sup>2</sup>: Montreuil (93)

Date : 29/11/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

### Pour qui :

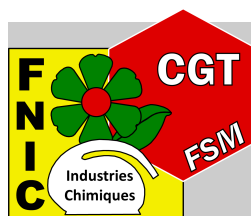
Les élus au CHSCT  
Les délégués du personnel

### Niveau de connaissances préalables :

Stage CHSCT niveau 1

<sup>1</sup> Couvre uniquement les frais pédagogiques et la restauration du midi. Ce tarif est réglementé, pris en charge par l'employeur pour les stagiaires membres du CHSCT. Ne couvre pas le salaire des stagiaires, le transport, l'hébergement ni la restauration du soir qui doivent aussi être pris en charge par l'employeur pour les membres du CHSCT.

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.



## Modules courts Formation CHSCT



Fiche  
STAGE N°20

# LA MALADIE PROFESSIONNELLE

### Objectifs :

- ◇ Identifier le contexte lié aux maladies professionnelles ;
- ◇ Rôle des IRP, les recours.
- ◇ Savoir déclarer une maladie professionnelle et suivre les dossiers ;

### Programme :

- ◇ Son histoire,
- ◇ La définition de la maladie professionnelle. Le système des tableaux en France,
- ◇ La sous-déclaration et sous-reconnaissance massive, en rapport avec la réalité,
- ◇ Le circuit de déclaration,
- ◇ Les voies de recours,
- ◇ Le rôle du CHSCT, le soutien aux victimes avec le syndicat.

Durée : 1 jour

Lieu<sup>2</sup> : Montreuil (93)

Date : 22/11/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

### Pour qui :

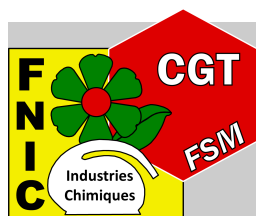
Les élus au CHSCT  
Les délégués du personnel

### Niveau de connaissances préalables :

Stage CHSCT niveau 1

<sup>1</sup> Couvre uniquement les frais pédagogiques et la restauration du midi. Ce tarif est réglementé, pris en charge par l'employeur pour les stagiaires membres du CHSCT. Ne couvre pas le salaire des stagiaires, le transport, l'hébergement ni la restauration du soir qui doivent aussi être pris en charge par l'employeur pour les membres du CHSCT.

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.



## Modules courts Formation CHSCT



Fiche  
STAGE N°21

# LES RISQUES SOCIAUX ORGANISATIONNELS, DITS « RPS »

### Objectifs :

- ◇ Comprendre les risques psycho-sociaux pour une démarche CGT en la matière.

### Programme :

- ◇ RPS, stress, harcèlement, souffrance, mal vivre au travail, de quoi parle-t-on ?
- ◇ L'obligation de l'entreprise et sa responsabilité,
- ◇ Le rôle du CHSCT,
- ◇ L'accident du travail dans ce domaine.

Durée : 1 jour

Lieu <sup>2</sup>: Montreuil (93)

Date : 28/06/2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

### Pour qui :

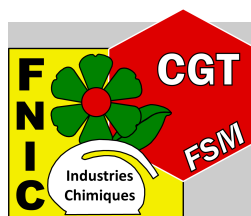
Les élus au CHSCT  
Les délégués du personnel

### Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

<sup>1</sup> Couvre uniquement les frais pédagogiques et la restauration du midi. Ce tarif est réglementé, pris en charge par l'employeur pour les stagiaires membres du CHSCT. Ne couvre pas le salaire des stagiaires, le transport, l'hébergement ni la restauration du soir qui doivent aussi être pris en charge par l'employeur pour les membres du CHSCT.

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.



## Modules courts Formation CHSCT



Fiche  
STAGE N°22

# SANTÉ ET PRÉCARITÉ LA SOUS-TRAITANCE

### **Objectifs :**

- ◇ Connaître les problématiques liés à la sous-traitance ;
- ◇ Comprendre et mettre en œuvre la démarche CGT sur la sous-traitance.

### **Programme :**

- ◇ Les véritables motivations à sous-traiter,
- ◇ Les conséquences pour les conditions de travail, l'emploi stable, le droit d'expression, les accidents,
- ◇ Le droit d'intervention des élus vis-à-vis des sous-traitants et précaires,
- ◇ Les travailleurs détachés,
- ◇ Le plan de prévention. Les rôles du CHSCT et du CE dans ce domaine,
- ◇ Les obligations de formation des salariés d'entreprises sous-traitantes,
- ◇ Les dispositions particulières, dites « Bachelot » pour les établissements dits « SEVESO 2 »,
- ◇ Notre stratégie CGT.

**Durée :** 2 jours

**Lieu** <sup>2</sup>: Montreuil (93)

**Date :** à la demande

***INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)***

### **Pour qui :**

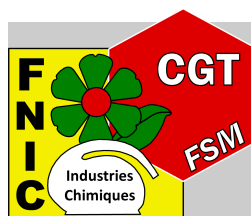
Les élus au CHSCT  
Les délégués du personnel

### **Niveau de connaissances préalables :**

Stage CHSCT niveau 1

<sup>1</sup> Couvre uniquement les frais pédagogiques et la restauration du midi. Ce tarif est réglementé, pris en charge par l'employeur pour les stagiaires membres du CHSCT. Ne couvre pas le salaire des stagiaires, le transport, l'hébergement ni la restauration du soir qui doivent aussi être pris en charge par l'employeur pour les membres du CHSCT.

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.



## Modules courts Formation CHSCT



Fiche  
STAGE N°23

### LES RISQUES DITS « INDUSTRIELS, TECHNOLOGIQUES, MAJEURS »

#### **Objectifs :**

- ◇ Maîtriser la problématique des risques industriels ;
- ◇ L'approche CGT sur la question.

#### **Programme :**

- ◇ Les installations classées à servitude d'utilité publique,
- ◇ Les différents acteurs en matière de risques industriels,
- ◇ Les stratégies des entreprises et les conceptions du Ministère de l'environnement,
- ◇ Nos revendications CGT.

**Durée :** 1 jour

**Lieu <sup>2</sup> :** Montreuil (93)

**Date :** à la demande

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.5)**

#### **Pour qui :**

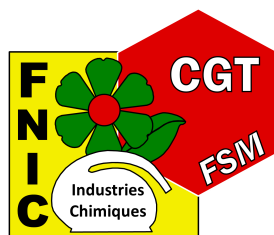
Les élus au CHSCT  
Le secrétaire du CHSCT

#### **Niveau de connaissances préalables :**

Stage CHSCT niveau 1

<sup>1</sup> Couvre uniquement les frais pédagogiques et la restauration du midi. Ce tarif est réglementé, pris en charge par l'employeur pour les stagiaires membres du CHSCT. Ne couvre pas le salaire des stagiaires, le transport, l'hébergement ni la restauration du soir qui doivent aussi être pris en charge par l'employeur pour les membres du CHSCT.

<sup>2</sup> Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.



## Procédure FNIC-CGT pour bénéficier de la prise en charge de la rémunération pour une formation économique, sociale et syndicale (CFESS)

**L**e bénéficiaire d'un congé de formation économique, sociale et syndicale peut être octroyé par la Fédération à un/une syndiqué-e de la FNIC-CGT dans les conditions suivantes :

- La formation/ journée d'étude doit être organisée par la FNIC-CGT.
- La demande doit être faite préalablement à la date de la/ des journées de formation, et conformément aux délais légaux ou conventionnels.
- Le syndicat CGT remplit complètement le modèle de courrier joint :
  - Coordonnées du syndicat (en haut à gauche),
  - Date de la demande (en haut à gauche),
  - Coordonnées de l'entreprise (en haut à droite),
  - Coordonnées du salarié (Cadre « à remplir par le salarié »),
  - Date(s) de la formation / de la journée d'étude,
  - Signature du / de la salarié-e,
  - Cachet et signature du syndicat.
- Le syndicat CGT envoie le courrier à la Fédération par courriel (CFESS@fnic-cgt.fr), fax (01.55.82.68.87) ou courrier postal, en indiquant le numéro de téléphone portable du camarade en charge de la demande.
- Après validation par le secteur formation de la Fédération, le courrier signé et tamponné par la FNIC est renvoyé par retour, au syndicat CGT, qui le transmet alors à la direction de l'entreprise. Aucun courrier n'est envoyé depuis la Fédération à la direction d'entreprise, le syndicat reste seul interlocuteur (Fédéralisme).
- A l'issue de la formation, l'attestation FNIC-CGT de « congé de formation économique sociale et syndicale » sera remise aux seuls stagiaires qui auront suivi ce processus. D'autres types d'attestation pourront être délivrées en fonction des cas (Formation éco CE, CHSCT, attestation de simple présence, etc.)
- Pour permettre la prise en charge, par la FNIC-CGT, du maintien du salaire du stagiaire par l'entreprise, il est nécessaire :
  - Que le/ la stagiaire ait été présent à la formation (émargement signé).
  - Que le syndicat transmette dans les délais à la Fédération la note de débours fournie par l'entreprise, et co-signée par le salarié, cette signature certifiant la véracité du montant calculé par l'entreprise, ainsi que la photocopie de la feuille de paie correspondant à la date de formation.

Nom du syndicat CGT  
Adresse  
CP Ville

## Demande de congé de formation économique, sociale et syndicale



Date :

M/ Mme le directeur/ -trice,

M/ Mme. le Directeur/ -trice  
Entreprise  
adresse  
CP Ville

*A remplir par le/ la salarié-e*

Conformément aux articles L 3142-7 et suivants du code du travail, je soussigné - e,

*Nom - Prénom du/ de la salarié-e*

*Adresse personnelle*

*CP Ville*

→ vous demande par la présente l'autorisation de m'absenter de l'entreprise

du ..... au .....

pour participer à une formation économique, sociale et syndicale , organisée par la FNIC-CGT, organisme agréé.

→ vous informe de mon accord pour bénéficier du maintien de mon salaire, dont la demande est faite ci-dessous au nom du syndicat CGT, conformément à l'art. L. 3142-8 du code du travail.

*A remplir par le syndicat CGT*

En vertu de l'art. L. 3142-8 du code du travail, le syndicat CGT de l'entreprise, dont cachet et signature figurent ci-dessous, vous demande le maintien total de la rémunération du/ de la salarié-e durant la formation.

*Approbation fédérale FNIC-CGT*

La FNIC-CGT, dont cachet et signature figurent ci-dessous, effectuera le remboursement à l'entreprise du maintien du salaire sur la base de :

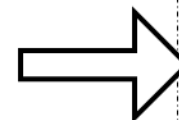
- L'accord, s'il existe, en vigueur dans votre établissement/ dans la branche
- A défaut d'accord, d'une note de **débours** établie par l'entreprise et transmise au syndicat CGT de l'entreprise qui fera suivre à la Fédération.

*Signature du/ de la salarié-e*

*Cachet et signature du syndicat*

*Cachet et signature FNIC-CGT*

*Page suivante : modèle vierge à remplir directement*



[Empty dashed box for stamp or reference]

## Demande de congé de formation économique, sociale et syndicale



Date :

[Empty dashed box for date or other information]

*A remplir par le/ la salarié-e*

Conformément aux articles L 3142-7 et suivants du code du travail, je soussigné - e,

→ vous demande par la présente l'autorisation de m'absenter de l'entreprise  
du ..... au .....

pour participer à une formation économique, sociale et syndicale , organisée par la FNIC-CGT, organisme agréé.

→ vous informe de mon accord pour bénéficier du maintien de mon salaire, dont la demande est faite ci-dessous au nom du syndicat CGT, conformément à l'art. L. 3142-8 du code du travail.

*A remplir par le syndicat CGT*

En vertu de l'art. L. 3142-8 du code du travail, le syndicat CGT de l'entreprise, dont cachet et signature figurent ci-dessous, vous demande le maintien total de la rémunération du/ de la salarié-e durant la formation.

*Approbation fédérale FNIC-CGT*

La FNIC-CGT, dont cachet et signature figurent ci-dessous, effectuera le remboursement à l'entreprise du maintien du salaire sur la base de :

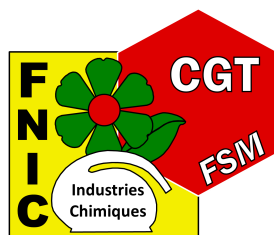
- L'accord, s'il existe, en vigueur dans votre établissement/ dans la branche
- A défaut d'accord, d'une note de **débours** établie par l'entreprise et transmise au syndicat CGT de l'entreprise qui fera suivre à la Fédération.

*Signature du/ de la salarié-e*

*Cachet et signature du syndicat*

*Cachet et signature FNIC-CGT*

[Three large dashed boxes for signatures and stamps]



## MODELE DE LETTRE D'ABSENCE MEMBRE DU COMITE D'ENTREPRISE

**Nom, prénom**  
**Adresse**

**Monsieur le Directeur,**  
**Société (nom)**  
**Adresse**

A ....., le ..... 2018

**Objet : Demande de congé de formation économique.**

Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L. 2325-44 et R 2325-8 du Code du travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du (**préciser les dates de début et de fin de stage**), en vue de participer à un stage de formation économique, organisé par "La formation syndicale CGT" qui est un organisme agréé.

Je vous rappelle que le temps consacré à cette formation est pris sur le temps de travail et rémunéré comme tel.

Dans l'attente d'une réponse favorable,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Signature**

**Rappel :**

- Salaire maintenu par l'employeur,
- Transport, hébergement, repas et frais pédagogiques pris en charge par le CE.



## MODELE DE LETTRE D'ABSENCE MEMBRE DU CHSCT

Nom, prénom  
Adresse

Monsieur le Directeur,  
Société (nom)  
Adresse

A ....., le ..... 2018

Objet : **Demande de congé de formation CHSCT.**

Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L. 4614-14 ; L 4614-15 ; L 4523-10 et L 4523-16 du Code du travail, je sollicite de votre part l'autorisation de partir en stage de formation nécessaire à l'exercice de ma mission en tant que représentant du personnel au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Ce stage organisé par "La formation syndicale CGT" organisme agréé, aura lieu du (**préciser les dates de début et de fin de stage et le nombre de jours de formation**).

Dans l'attente d'une réponse favorable,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

**Rappel :**

- Salaire, transport, hébergement, repas et frais pédagogiques pris en charge par l'employeur.

